

Délibération 3.01

Débat d'orientation budgétaire 2023

Intervention d'Alban BRUNEAU

Monsieur le Président,

A force de parler de facteurs exogènes, on serait presque tenté de croire que l'action politique se contenterait de gérer les crises, les conséquences des crises, en fermant les yeux sur ce qui les déclenche, sur ce qui les alimentent.

Sauf que bien souvent, et c'est le cas de la crise énergétique, ce sont des décisions politiques qui en sont à l'origine et qui viennent agir des années plus tard comme de vraies bombes à retardement.

Alors bien sûr, la guerre en Ukraine a sa part de responsabilité, en particulier sur nos approvisionnements en gaz et sur les prix. Mais franchement qui peut encore croire, comme le laisse à penser le rapport qui n'évoque que ce facteur, que ce que nous subissons tous pour le coup : foyers, collectivités, établissements médico-sociaux, artisans, commerçants, entreprises ne serait que la conséquence de cette guerre ?

Il est temps d'arrêter de regarder ailleurs.

La réalité, c'est que nous payons tous cash la faillite d'un système, d'une logique, d'orientations politiques prises à Bruxelles comme à Paris depuis plus de 20 ans.

Un système qui promettait que la libéralisation du secteur de l'énergie, la casse du service public, la dérégulation des tarifs, entraineraient une amélioration pour le consommateur et pour la société.

Ce grand mensonge explose au grand jour, même si certains tentent encore de le dissimuler sous le tapis de la guerre en Ukraine.

Le marché européen de l'énergie et ses mécanismes malsains d'alignement du prix de l'électricité sur ceux du gaz, n'a jamais eu pour vocation d'améliorer les choses pour les usagers, mais de permettre à des sociétés privées et leurs actionnaires, dont des fonds de pension, de venir faire leur beurre sur le dos des nations.

Des distributeurs d'énergie qui ne produisent rien, qui n'entretiennent rien, mais qui se contentent de vendre ce qui est produit par d'autres, avec au passage des marges scandaleuses.

La France pouvait se vanter de disposer, avec EDF et GDF, d'un service public de l'énergie fiable et aux tarifs « régulés », garantissant des prix bon marché sur tout le territoire national, avec une production, concernant l'électricité, indépendante.

C'était avant que les gouvernements sous les présidences de Chirac, Sarkozy puis Hollande et Macron aient eu la nocive idée de privatiser ce secteur sur invitation de l'Europe libérale.

Résultat, depuis 20 ans les tarifs ne font qu'augmenter. Rien ne justifie, sauf la spéculation et la loi du marché tout puissant, que le MWh d'électricité soit passé de 131 Euros à 444 Euros en l'espace de quelques mois.

Et c'est encore avec de l'argent public que l'on vient aujourd'hui tenter de compenser les abus des marchés.

Chaque année, nous nous retrouvons tous pour célébrer dans nos communes la Libération. Il s'agirait de ne pas oublier au passage l'héritage de cette libération.

A l'époque les dizaines de sociétés du secteur de l'énergie sont nationalisées. Le Conseil National de la Résistance prend ainsi comme engagement : « *Le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol* ». L'énergie est alors considérée comme « *un bien commun nécessaire à la vie* ».

C'est cet héritage qui a pourtant fait ses preuves des décennies durant, que des bandes organisées, avec la complicité des gouvernements, nous ont dilapidé.

Mais tout cela n'a rien d'une fatalité, ce n'est pas un facteur exogène venu d'ailleurs. Ces décisions ont été soutenues par certains partis politiques, par des élus et par un courant de pensée très largement répandu au sein de la partie droite de cet hémicycle. Merci à tous pour ce beau gâchis dont nous pouvons tous aujourd'hui mesurer le prix.

Alors désormais, face à ce scandale d'Etat commis par tous les gouvernements successifs depuis plus de 20 ans, une seule solution : le rétablissement d'un service public de l'énergie, de la production à la distribution.

D'ici là, il nous faut pomper comme les Shadocks, afin d'assumer les conséquences de ces abus sur nos budgets, comme sur ceux des structures médico-social de compétence départementale.

Et j'en arrive comme promis en décembre, à notre demande d'avancer dès le vote du budget 2023 la clause de revoyure fixée en juin pour permettre aux EHPAD et aux résidences autonomie de bénéficier intégralement de la prise en charge par le Département des conséquences de l'inflation.

Après de longs débats lors de notre Conseil d'octobre, nous avons décidé de couvrir une partie de cette inflation sur la base d'éléments très prévisionnels à l'époque. D'après les chiffres obtenus depuis auprès de différents établissements sur nos cantons, cette mesure a permis de couvrir la moitié de leurs coûts supplémentaires liés à des facteurs exogènes comme vous dites.

Il faut donc qu'ils se débrouillent pour assumer l'autre moitié jusqu'en juin ce qui, évidemment les places dans des difficultés supplémentaires.

Il nous semble donc, maintenant que nous disposons de la réalité budgétaire des établissements mais également de la réalité des nouvelles augmentations décidées par le gouvernement : + 15% sur le gaz depuis janvier et + 15% sur l'électricité depuis ce mois de février, d'avancer la clause de revoyure et de couvrir ces surcharges dès le mois d'avril.